

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2023

DATE D’AFFICHAGE : 16/03/2023

Présents : BERTHET Sandrine , ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Eric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusé : BENEITO Christian (donne pouvoir à Patrick GRANDCHAMP), GARDET-CADET Michel (donne pouvoir à Yacine ALIOUA)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 13 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 13
A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Christelle RIMBOUD est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 11/2023
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un

Excédent de fonctionnement de 273 617.62 €

Le Maire propose d’affecter le résultat de fonctionnement 2022 comme suit au budget primitif 2023 :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2022	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l’exercice	273 617.62 €
Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif)	190 240.47 €
Résultat à affecter	463 858.09 €
SOLDE D’EXECUTION D’INVESTISSEMENT	918 780.80 €
Solde des restes à réaliser	- 153 077 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
- Affectation en réserves R 1068 en investissement	€
- Report en fonctionnement R 002	463 858.09 €
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats 2022 au budget primitif 2023 comme suit :

- 463 858.09 € au compte R002 – Recettes de fonctionnement
- 918 780.00 € au compte R001 – Recettes d'investissement

Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le (la) secrétaire de séance

*Transmis au
contrôle de légalité
le 28 MARS 2023*

Publié le 28 MARS 2023



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217302975-20230324-2023_11b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2023

Publication : 28/03/2023